

**AVIS RELATIF AU POURCENTAGE DE PRELEVEMENT
SUR LES CONTRATS DE RECHERCHE INTERREG SUDOE 2127**

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Limoges en vigueur ;

Avis enregistré sous le numéro **043-2024-CR-27052024**

La Commission de la Recherche de l'Université de Limoges émet l'avis suivant :

Interreg Sudoe (programmation 2021-2027) est un programme de financement de l'Union Européenne pour soutenir le développement régional et la cohésion dans les régions du Sud-ouest de l'Europe – Espagne, Portugal, Principauté d'Andorre, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne. Dans ce cadre, les projets sont cofinancés à hauteur de 75 % via le Fonds européen de développement régional (FEDER).

Article 1 : Prélèvements sur les projets Interreg Sudoe

Deux cas de figure se présentent :

- UNILIM est Chef de file du projet, le taux de prélèvement est de 20% sur le taux forfaitaire pour les Frais de Bureau et Administratifs du budget initial contractualisé en gestion UNILIM avant négociation avec les partenaires si le projet est en coordination.
- UNILIM est Partenaire du projet, le prélèvement de 20% est effectué sur le taux forfaitaire pour les Frais de Bureau et Administratifs du budget contractualisé en gestion UNILIM, après prélèvement éventuel du Chef de file.

Article 2 : Modalités d'utilisation des 20% prélevés sur les projets Interreg Sudoe

La règle de répartition des 20% prélevés est la suivante :

- 12% pour le soutien aux Unités de Recherche et à l'appui à la Recherche,
- 8% pour l'établissement

conformément aux **modalités d'utilisation des 20% prélevés sur les projets européens de Recherche** votées au Conseil d'Administration du 27 octobre 2023 (délibération n° 316/2023/DAF).

Nota bene : Cette délibération rentrera en vigueur pour les contrats Interreg Sudoe de la programmation 21-27.

La Commission Recherche de l'Université de Limoges émet un avis favorable comme suit :

Résultats du vote :

Membres en exercice : 40
Nombre de votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Limoges,

La Présidente de l'Université,

Signé [REDACTED] enement par : Isabelle Klock-Fontanille
Date de la signature : 30/05/2024
Qualité : Présidente de l'Université de Limoges

Isabelle KLOCK-FONTANILLE